



Week-end de Pâques

Du samedi 4 avril au lundi 6 avril 2026

Bergues (Hauts de France)



Bergues, anciennement **Bergues-Saint-Winoc**, est une commune française, située dans le département du **Nord** en région **Hauts-de-France**. Historiquement, la ville et ses alentours ont appartenu au comté de Flandre et aux Pays-Bas méridionaux (en latin : Belgica Regia) et relèvent de la zone linguistique flamande.

Bergues est notamment connue depuis 2008 pour avoir accueilli le tournage du film *Bienvenue chez les Ch'tis* de Dany Boon.



Entièrement corsetée de remparts médiévaux ou dus à Vauban, la ville est blottie au pied de son **beffroi**, classé au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'U.N.E.S.C.O

Du Beffroi de Bergues aux musées et moulins de Flandre, chaque pierre, chaque mur, chaque objet raconte une histoire... Laissez-vous emporter par un voyage à travers les siècles.



En Terre de Flandre, chaque coup de pédale est une découverte.



Bergues se situe à 162 km de Bruxelles et à 65 km de Lille.



Logement :

Établi dans une magnifique bâtisse de XVIIIème siècle, « Au Tonnelier » se situe au cœur de la ville fortifiée de Bergues.

Pour un séjour détente ou professionnel, notre établissement est idéalement placé dans la vieille ville, face à l'église et au musée, dans un environnement historique. Nos chambres, calmes et confortables, entièrement rénovées vous attendent dans des bâtiments mélangeant l'histoire des lieux avec la modernité.



Sur place vous pourrez également profiter d'un restaurant où tout est fait maison, cuisiné avec soin et originalité. Enfin notre établissement est équipé d'un bar et de salons chaleureux qui vous accueilleront, tout au long de la journée, pour déguster une boisson chaude accompagné d'une sucrerie, ou encore goûter nos bières régionales sélectionnées avec soin, travailler, jouer, boire

un verre entre amis, en famille et passer un agréable moment ! Oubliez vos soucis en passant nos portes, vous serez charmés par l'atmosphère confortable des lieux et la bienveillance du personnel.



Samedi 4 avril 2026

Dès 11h00 : Accueil des participants et préparation de son vélo.

12h00 : Mot d'accueil et pique-nique tiré du sac. Boissons sur place.

13h00 : balade à vélo

Malo-les-Bains, Zuydcoote, Braydunes (50 km)

De Bergues, nous suivrons la **Véloroute des Flandres** qui traverse le bois des Forts jusqu'à Malo-les-Bains. Ensuite, nous suivrons la **Vélomaritime (EuroVélo4)** jusqu'à la **frontière** belge en rejoignant la côte à plusieurs reprises. Nous ferons alors une pause au **café Saint-Antoine** à **Ghyvelde** avant de retourner à Bergues en traversant les **polders**.

*Malo-les-bains est la plus importante plage du département du Nord. Bordée de **jolie villas construites au XIX siècle** (certaines sont classées), c'est l'un des quartiers résidentiels de Dunkerque réputé par sa célèbre **digue longue de 4km**, lieu de balade des autochtones dès que le soleil pointe le bout de son nez.*

*La plage de Malo les Bains qui fut l'un des sites de **l'opération Dynamo en 1940** (évacuation des troupes britanniques suite à la percée allemande). Elle est très connue suite au roman de Jean-Charles Stasi racontant la débâcle de **l'Opération Dynamo** en 1940 ou 340 000 soldats britanniques et français furent évacués vers l'Angleterre. En mémoire aussi le **film "Dunkirk"** du réalisateur américain Christopher Nolan y retrace cette page de l'histoire.*



Nature calme et grands espaces sur la plage de **Zuydcoote** située seulement à 3km de la frontière belge elle est une plage naturelle bordée de dunes. Pour son nom, les étymologistes proposent deux hypothèses pour décrypter les origines de cette commune : « cabane de sel » (sout, sel et kot, cabane) ou « côte du sud »



Lors des grandes marées, les épaves se dévoilent sur la plage de Zuydcoote, c'est une page de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale qui se dessine avec, entre autre, l'**épave du Crested Eagle**, bateau à vapeur anglais qui participa à l'opération Dynamo.

Dune Dewulf, situé le long du littoral de la Mer du Nord fait partie intégrante de la Flandre maritime. Ses deux kilomètres et demi de côte font partie des rares secteurs sauvegardés et non artificialisés du littoral du département du Nord. Ce massif dunaire de 205 ha est situé sur les communes de Leffrinckoucke, Ghyvelde et Zuydcoote.

La Dune Marchand (110 ha) se singularise par la mosaïque de milieux naturels qu'elle contient. Les oyats retiennent le sable au bord du rivage, tandis que les argousiers aux baies orangées, aubépines et troènes, ont élu domicile à l'intérieur et à la limite des polders cultivés.



Si vous ne connaissez pas la vie d'une frontière, **Bray-Dunes** aura de quoi vous surprendre. La station la plus septentrionale de France est côte à côte avec nos amis belges et ça se voit. Sur la digue piétonne, on vous emmène en terrasse boire une bonne bière de la **Brasserie des Dunes de Flandre**. C'est vraiment la boisson typique de la côte. Et bien sûr, vous ne partirez pas sans tester **la baraque à frites**. Un truc bien de chez nous qui participe aux petits écarts joyeux de la vie. Bray-Dunes est le lieu de prédilection des amoureux de nature. **La dune du Perroquet** est l'un des sites remarquables de ce littoral flamand qui renferme une faune et une flore riches, et diversifiées

18h00 : installation dans les chambres, douche, repos.

19h30 : repas sur place

Dimanche 5 avril 2026

08h00 : Petit déjeuner au logement.

09h30 : Départ pour le circuit vélo.

Esquelbecq, Wormhout, Herzele (51 km)

Cette boucle vers au **sud de Bergues** nous fera découvrir la Flandre imprégnée d'un riche patrimoine architectural et historique avec ses **petits villages typiques**.

Esquelbecq et son château majestueux. En 2023, la commune a été élue comme étant « **le village préféré des Français** ». Le **château d'Esquelbecq**, avec son élégance flamande et ses jardins envoûtants, vous transporte à l'époque des seigneurs et des poètes.



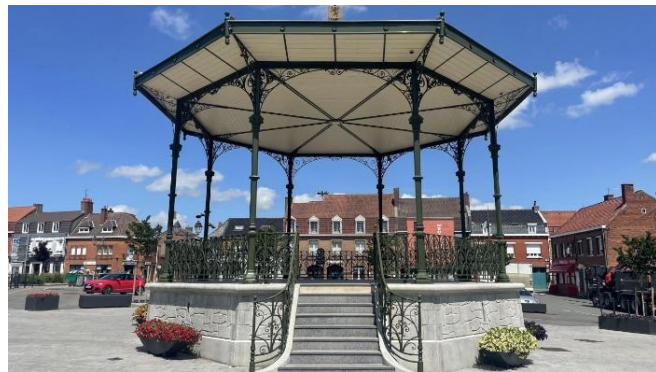
Wormhout l'église Saint-Martin est une église-halle de brique de sable édifée au XVIe et au XVIIe siècle. Elle présente notamment un retable dédié à Notre-Dame des Larmes du XVIIIe siècle, un retable-lambris du XIXe ou encore un grand orgue du XVIIIe siècle. Sept tableaux monumentaux issus du couvent de Bergues et saisis par les révolutionnaires prennent place ici.



En vous baladant dans la ville de **Wormhout**, ne manquez pas non plus d'admirer la **maison du 17 rue d'Herzeele du XVIIIe siècle** inscrite aux Monuments Historiques, **l'ancien cinéma et sa façade jaune**, **l'ancienne gare ferroviaire** le **kiosque à musique** du début du XXe siècle en béton, bois et ferronnerie d'art.

Le musée Jeanne-Devos prend place dans la maison flamande de la **première femme photographe du XXe siècle**.

La base de loisirs de **l'étang des 3 sources** permet de se divertir à tout moment de l'année.



Construit au milieu du XVIIIe siècle, le **moulin de Riele** est restauré et remis en activité au début des années 1920.

Inscrit aux Monuments Historiques, il est aujourd'hui la propriété de la commune qui l'a entièrement restauré.



Herzeele est un village au coeur des Flandres qui affiche un grand nombre de lieux culturels pour un si petit village. **Son église** est une des 30 hallekerques, c'est à dire une grande église flamande. Ce terme vient en effet du flamand "halle" qui signifie "halle" et "kerke" qui signifie église. **Les Halkerques sont de grandes églises formées par 3 grandes nefs parallèles.**

A Herzeele, l'église nommée Notre Dame de l'Assomption a été construite en briques beiges au XVII^e siècle, et est riche d'objets religieux, de **tableaux** et de **vitraux** de grande qualité. Ainsi, l'église de Herzeele possède **3 magnifiques retables.**



13 h : pique-nique au Lion Blanc à Herzeele



Dans le petit village d'Herzeele, le **café des orgues** n'est pas un estaminet, mais il s'agit d'une curiosité flamande rare. Dans une vaste salle à l'arrière du café, **trois orgues mécaniques**, aussi belles qu'imposantes, sont installées **depuis 50 ans**. Tous les dimanches après-midi, les orgues se mettent en marche, et jouent ces airs du passé, polka, tango, valse, rumba... recréant ainsi l'ambiance des bals de la belle époque. Plus de 500 morceaux d'époque permettent de contenter tous les amateurs. Ici, on vient donc pour danser, et les habitués s'en donnent à cœur joie. Chaque orgue, de marque Mortier, remplace un orchestre complet, et est commandé par du carton perforé !

Véritables mécaniques de précision aux engrenages aussi précis qu'une horloge, les orgues fonctionnent grâce à un système de soufflerie, mettant ainsi en oeuvre plus de 25 instruments. Il n'en reste qu'une vingtaine d'exemplaires à travers le monde. Deux d'entre elles présentent un fronton somptueux et très chargé, dans le style rococo de leur époque de conception, 1912 et 1926. Le troisième, datant de 1939, affiche un style plus épuré tendance Art déco. Si vous passez pas loin d'Herzeele, arrêtez-vous quelques instants par curiosité, et venez profiter de cette musique unique, et de cette ambiance très conviviale.

Le vallon de la petite Becque à Herzele est une réserve naturelle régionale classée depuis 1996. La petite prairie de moins de 1 hectare est bordée par un affluent de l'**Yser** nommé "La petite Becque". Le site est resté telles les anciennes prairies de Flandre intérieure : boisé et humide.



16h30 : Balade pédestre le long des remparts de Bergues (4,6km)

À Bergues, les remparts racontent 500 ans d'histoire à ciel ouvert ! Les remparts témoignent du riche passé militaire des Flandres. À Bergues, les fortifications dessinées par **Vauban** encerclent encore la ville avec majesté. De la tour Guy de Dampierre aux bastions de Vauban, chaque pierre a son récit. Flânez le long de la courtine Nord ou passez sous la **Nekerstor du XVe siècle**.

Les Espagnols y ont bâti des bastions enterrés, Vauban les a perfectionnés. De 1286 à 1741, les fortifications n'ont cessé d'évoluer et de fasciner. Il y a 5 portes et 4 tours. **Ici, chaque porte fortifiée est une entrée vers le passé.** Choisissez votre passage... et laissez-vous surprendre par **Bergues !**



18h00 : douche, repos.

20h00 : repas au restaurant le Bruegel situé à 200m de l'hôtel.

Lundi 6 avril 2026

Bergues

08h00 : Petit déjeuner au logement.

09h30 : Visite du **beffroi de Bergues** et
visite de la ville à vélo.

Le beffroi

Son histoire est longue et mouvementée. La construction du premier Beffroi date de **1112**. Reconstitué plusieurs fois, confronté aux destructions de la guerre, il est détruit par les troupes allemandes lors de leur retraite par un dynamitage en 1944. Entre 1958 et juillet 1961, il est reconstruit avec la même silhouette, mais avec un décor simplifié. Protégé au titre des « Monuments Historiques » en 2004, il est inscrit au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO en 2005.

Les habitants sont très attachés à leur Beffroi dont les ritournelles rythment leur journée. En 2008, mis à l'honneur par le film « Bienvenue chez les Ch'tis », il bénéficie d'une notoriété internationale. Entièrement rénové de 2018 à 2020, les salles situées dans la tour abritent désormais **un centre d'interprétation sur la ville, le Carnaval, le Beffroi et son carillon.**

Haut de 47 mètres, 206 marches permettent d'accéder à son carillon de 50 cloches et de contempler un panorama à couper le souffle.

Le carillon, c'est 6 tonnes de bronze.

La plus grosse cloche pèse 1500 kg, la plus petite 14 kg. Le premier carillon, qui datait de 1544, ne possédait que 10 cloches.



Votre visite sera rythmée par les **ritournelles du beffroi**, qui ne seront pas sans vous rappeler les scènes culte du film qui a porté haut **la convivialité et la simplicité des gens du Nord.**

Un moment de contemplation sans égal si vous grimpez les **206 marches du beffroi** qui mènent aux **50 cloches du carillon**. Une **vue exceptionnelle** sur la campagne qui s'étire s'offrira à vous et des effluves parfumés des estaminets qui fleurent bon la cuisine flamande.



Dunkerque (30 km)

11h15 : balade à vélo jusqu'à la plage de **Dunkerque** (11 km)

12h30 : repas au restaurant Le Grand Morien sur la place Jean Bart

14h30 : circuit découverte de la ville à vélo (10 km)

Dunkerque réserve bien d'autres trésors que son **célèbre carnaval**. À commencer par son **patrimoine maritime**, extrêmement riche et plus vivant que jamais, qui a façonné cette **perle de la Flandre** et lui réserve un **avenir touristique des plus prometteurs**.

Vous ne résisterez pas non plus au charme de ses **plages**, de ses **villas Belle-Époque**, et de son **accueil légendaire** !



Après une **histoire tourmentée**, Dunkerque fut achetée en 1662 par Louis XIV aux Anglais et devint définitivement française. Ce **port stratégique** (aujourd'hui 3^e port de l'Hexagone) situé près des **côtes anglaises et hollandaises**, au carrefour des voies de commerce maritime les plus fréquentées au monde, se vit doter d'une forteresse, comme en témoigne **la Porte de la Marine** qui s'ouvrait sur l'arsenal dessiné par **Vauban**.

La **tour du beffroi**, construite vers 1440, qui servait de clocher à **l'église Saint-Eloi**, est un autre jalon incontournable du Dunkerque historique ; haute de 58 mètres, bâtie en briques dans le **style gothique**, elle est surmontée d'une plate-forme où un "tourier" veilla pendant des siècles, et d'où le panorama sur la ville est impressionnant.

L'Hôtel de Ville et son beffroi, de style Renaissance flamande et inauguré en 1901, est une splendeur. À l'intérieur, un spectaculaire vitrail vaut le coup d'œil.

On ne manque pas non plus **l'iconique statue de Jean Bart**, sur la place qui porte son nom. Le port recèle mille surprises au loup de mer qui sommeille en vous, comme la **Tour du Leughenaer**.

Sur le quai de la **Citadelle**, superbement rénové, se cache dans un ancien entrepôt de tabac **l'un des plus merveilleux musées maritimes de France**. Petits et grands y passent forcément un moment inoubliable, tant il est bien conçu et riche en collections. En face sont amarrés le magnifique **trois-mâts Duchesse Anne**, l'ancien **bateau-feu Sandettié**, mais aussi une **péniche** et un **remorqueur**.



Jean Bart Corsaire du Roi Soleil

Jean Bart, célèbre corsaire Dunkerquois est né le 21 octobre 1650 est mort le 27 avril 1702. En 1662, à l'âge de 12 ans, il s'engage comme mousse sur un bateau de contrebande.

En 1679, lieutenant de vaisseau il est admis dans la Marine Royale ou il fait une campagne contre les barbaresques en méditerranée.

En Août 1686 il est promu capitaine de frégate légère. Il est chargé avec Forbin de conduire de Dunkerque à Brest un convoi, il est fait prisonnier par les anglais. Il arrive à s'évader et revient à Saint-Malo en canot en traversant la Manche.

En 1689 il est promu Capitaine de vaisseau. Il met au point une tactique de guerre basée sur l'utilisation de divisions de frégates rapides et maniables, sorte de préfiguration des meutes de sous-marins de la seconde guerre mondiale.

En 1694 il réalise son plus célèbre exploit en s'accaparant aux dépens des hollandais, au large de Texel, d'un énorme convoi de 130 navires chargés de blé. Cette prise, effectuée en période de disette, fait de Jean-Bart un héros national et lui vaut ses lettres de noblesse. Chef d'escadre en avril 1697, il commande la Marine à Dunkerque où il meurt le 27 avril 1702.



16h : retour à l'hôtel en longeant le canal de Bergues (9km)

17h : fin du week-end

Prix du week-end : 230 €

Le prix comprend deux nuitées en chambre double ou twin (avec sdb privée) avec deux petits déjeuners, deux repas chauds du soir, un pique-nique le dimanche midi et un repas chaud le lundi midi. La visite du Beffroi de Bergues est aussi comprise. Le prix ne comprend pas les boissons. Prévoyez de la monnaie !

Pour vous inscrire, envoyer la fiche d'inscription (en pièce jointe) à genevieve.mahiant@gmail.com ou president@randovelo.be

Un acompte de 100 € est à payer lors de l'inscription
avec la mention « Pâques 2026 ».

Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription.
Le solde de 130 € sera versé pour le 15 mars 2026 au plus tard.

À verser sur le compte de Rando-Vélo Bic : TRIOBEBB - Iban BE76 5230 8027 9295

Conditions générales - Randonnées Rando-Vélo.

La participation la balade est réservée aux membres en ordre de cotisation pour l'année en cours. Les trajets à vélo seront guidés et encadrés par des administrateurs aidés ou non par des membres de l'Asbl Rando-Vélo. Chaque participant engage néanmoins sa responsabilité et assure sa propre sécurité sur l'ensemble des parcours. Chaque participant reconnaît qu'il est apte physiquement à effectuer les difficultés prévues dans la balade et notamment des étapes journalières d'environ 70 km. Chaque participant s'engage à assurer l'une ou l'autre tâche quotidienne d'un voyage itinérant. (Rangement du logement, vaisselle, aide lors d'une panne, informations touristiques...)

Il est impératif de se munir d'un vélo en bon état de fonctionnement, adapté à une randonnée de longue distance. De plus, il est recommandé d'effectuer un entretien complet de sa petite reine chez un vélociste professionnel. Chaque participant se munira d'un matériel de réparation minimum (clés pour démonter les roues, rustines ...) une pompe adaptée à la pipette et une chambre à air de rechange.

Annulation.

En cas d'annulation de la balade *par Rando-Vélo* pour n'importe quelle raison, l'inscription sera remboursée intégralement aux participants dans les 30 jours de la signification d'annulation de la balade.

En cas d'annulation de la balade *par un participant* au plus tard 30 jours avant le début de la balade, la somme payée, déduction faite de l'acompte versé, sera remboursée au participant.

En cas d'annulation de la balade *par un participant entre 30 et 7 jours* précédant le début de la balade, la somme payée, déduction faite de l'acompte versé, sera remboursée au participant à raison de 50 % du prix payé par celui-ci pour sa balade.

En cas d'annulation de la balade *par un participant dans les 7 jours* précédant le début de la balade, aucun remboursement ne sera effectué.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter Marc Vangénéberg par tel ou par mail.

Tel. : 0475/70 00 06